



Caen le 17 juin 2015.

COMMUNIQUE DE PRESSE des trois organisations syndicales représentatives des agents de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Basse-Normandie, UNSA FO CGT.

La réforme territoriale décidée par le gouvernement se fait à marche forcée. Depuis le début de l'année et consécutivement au vote de la loi n°2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, les décisions se sont succédées et le dialogue social minimaliste initié par le gouvernement n'apaise pas les inquiétudes et les craintes des agents, loin de là.

La pérennité de la future DREAL Normandie avec deux implantations sur Caen et Rouen, pourtant schéma d'organisation de la ministre de l'Écologie, nous semble déjà menacée. La belle promesse destinée à rassurer les personnels dans l'immédiat, sera vite oubliée et les décisions plus radicales viendront dans quelques mois.

Alors même que les missions de l'État sont remises en cause, que les conditions d'accompagnement des agents sont en cours d'écriture, on fonce en aveugle. Tout doit être en place au 1^{er} janvier 2016, on réfléchira plus tard...

Le gouvernement improvise dans la précipitation un nouveau plan social dont les agents de la DREAL Basse-Normandie, avec l'ensemble des personnels de l'État affectés en directions régionales, vont faire les frais.

La réforme territoriale s'annonce d'emblée comme la justification de coupes sombres supplémentaires, mais également du détricotage progressif des statuts. Le gouvernement invente de nouvelles règles de gestion destinées à lui faciliter la tâche. Pour ses fonctionnaires le résultat est la perte de perspectives professionnelles, la perte de compétences et de sens. Pour les citoyens, un service public encore amoindri et inadéquatement réparti.

Enfin, à la lumière des dernières décisions toutes «provisoires» qu'elles soient, le fait de centraliser les directions de l'État, la préfecture, le conseil régional à Rouen aura de lourdes conséquences pour le bassin d'emploi de Caen et pour l'ensemble de l'économie bas-normande. La perte de lieux de décisions, la perte d'emplois publics, aura inéluctablement des effets négatifs significatifs sur l'emploi privé et l'attractivité économique. Notre combat est aussi celui de la reconnaissance et du développement d'un territoire.

Pour l'intersyndicale

Pierre GUERIF - UNSA 06 27 27 83 22
Nadine JACQUETTE – CGT - 07 89 57 33 20
Céline CAUVIN - FO - 02 50 01 83 52